

# Avis Technique 9/15-1024

Annule et remplace l'Avis Technique 9/09-888

*Produit d'accrochage pour  
enduit intérieur à base de  
plâtre*

*Product of fixing for interior  
coating containing plaster*

*Befestigungsprodukt für innere  
Beschichtung aus Gips*

---

## LUTECE<sup>®</sup> Contact Plus

---

**Titulaire :** Société PLACOPLATRE  
34 avenue Franklin Roosevelt  
F – 92282 SURESNES CEDEX  
Tél. : 01 46 25 46 25  
Fax : 01 41 38 08 08

Commission chargée de formuler des Avis Techniques  
(arrêté du 21 mars 2012)

**Groupe Spécialisé n°**

Cloisons, doublages et plafonds

Vu pour enregistrement le 13 janvier 2016



Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

**Le Groupe Spécialisé n° 9 « Cloisons, doublages et plafonds » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a examiné, le 9 juillet 2015 la demande relative au primaire d'accrochage « Lutèce® Contact Plus » présenté par la Société PLACOPLATRE. Il a formulé sur ce procédé l'Avis Technique ci-après. Cet Avis Technique annule et remplace l'Avis Technique 9/09-888. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France européenne.**

## 1. Définition succincte

### 1.1 Description succincte

Primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus destiné à créer une liaison adhésive entre un support lisse et un enduit à base de plâtre. Le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus est utilisé avec des enduits plâtre définis dans le Dossier Technique. Son application sur certains supports dépend de l'épaisseur de l'enduit appliquée. Pour les supports lisses visés par la norme NF DTU 25-1 (indice de classement P71-201), il constitue une alternative aux solutions proposées dans ce texte (application d'une barbotine).

### 1.2 Identification des produits

#### Caractéristiques :

Résine de couleur verte, conditionnée en seaux de 10 litres.

Chaque emballage comporte :

- le nom commercial : LUTECE® Contact Plus,
- la consommation,
- les indications relatives à l'emploi,
- les indications relatives à la sécurité,
- la date de fabrication exprimée en clair,
- la mention faisant référence à l'Avis Technique.

### 1.3 Mise sur le marché

En application du Règlement (UE) n° 305/2011, les enduits intérieurs Lutèce 2000® C ou L, Lutèce® 33X, 33X Plus, 33 XPert et Lutèce Air' Pur® font l'objet d'une déclaration des performances (DdP) établie par la Société Placoplatre sur la base de la norme EN 13279-1.

Les enduits intérieurs Lutèce 2000® C ou L, Lutèce® 33X, 33X Plus, 33 XPert et Lutèce Air' Pur® conformes à cette DdP sont identifiés par le marquage CE sur leur conditionnement en sac, seau et fût.

## 2. AVIS

### 2.1 Domaine d'emploi accepté

Le Primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus est destiné à favoriser l'adhérence des enduits à base de plâtre visés dans le tableau 1 du Dossier Technique sur les supports définis dans ce même tableau.

Pour les supports lisses visés, il constitue une alternative à la solution indiquée dans la norme NF DTU 25.1 (indice de classement P71-201) : application d'une barbotine.

Le domaine d'application du procédé Lutèce® Contact Plus est identique à celui du DTU 25.1 : locaux fermés classés EA (locaux secs ou faiblement humides), EB (locaux moyennement humides) et EB+ privatifs (locaux humides à usage privatif) au sens du cahier CSTB 3567 de mai 2006 «Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs».

### 2.2 Appréciation sur le système

#### 2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

#### Adhérence

Le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus présente une adhérence satisfaisante sur les matériaux des supports envisagés.

Les conditions de mise en œuvre des enduits plâtre permettent d'obtenir une adhérence satisfaisante sous réserve du respect du temps de séchage du produit avant application des enduits.

#### Sécurité au feu

Le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus recouvert par l'enduit intérieur a un classement de réaction au feu « A2-s1,d0 » dans les

conditions du rapport d'essai N° RA15-0275 cité en référence au SB du Dossier Technique ci-après.

#### Finition – aspect

Suivant l'état de surface demandé pour les enduits à base de plâtre appliqué, il convient d'adopter les dispositions prévues dans les documents codificatifs visant ces produits.

#### Données environnementales

Le procédé Lutèce® Contact Plus ne dispose d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

#### Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

### 2.2.2 Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, la durabilité de l'adhérence des enduits à base de plâtre sur les supports visés avec l'application du primaire d'accrochage est au moins comparable à celle d'un enduit en plâtre projeté conforme à la norme NF P 71-201 référence DTU 25.1 et placé dans des conditions d'utilisation similaires.

### 2.2.3 Fabrication et contrôle

La fabrication des constituants du procédé fait appel à des techniques usuelles de fabrication de mélange à base de charges minérales inertes.

L'autocontrôle systématique dont fait l'objet la fabrication permet d'attendre de ce produit une constance convenable de la qualité.

### 2.2.4 Mise en œuvre

Classique pour les produits de cette famille, elle ne pose pas de problème particulier.

Les travaux de finition des enduits appliqués (dressage, lissage...) font appel aux techniques et à l'outillage classiques du plâtrier.

La mise en place de ce primaire nécessite de respecter les consommations et les délais de temps de séchage du produit avant application des enduits à base de plâtre.

## 2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

### 2.3.1 Conditions de fabrication et de contrôle

Le fabricant est tenu d'exercer sur sa fabrication un contrôle permanent en usine, portant aussi bien sur les matières premières que sur les conditions du mélange et sur le produit fini.

Les caractéristiques obtenues doivent être conformes aux spécifications définies au paragraphe 2 du Dossier Technique.

Chaque emballage devra comporter notamment, les indications suivantes : la date de fabrication du produit exprimée en clair, la marque commerciale, les préconisations d'emploi et de sécurité, le nom de la société ou de l'usine productrice ainsi que la référence à l'Avis Technique.

### 2.3.2 Conditions de mise en œuvre

Les produits doivent être stockés à l'abri du gel et du soleil. Le délai de conservation est de 6 mois.

Le primaire Lutèce® Contact Plus ne doit pas être utilisé sur support gelé ou par temps froid (température de l'air inférieure à 5°C) ou par temps chaud (température de l'air supérieure à 35°C).

Les supports admissibles, leur préparation, l'application des enduits à base de plâtre et la mise en œuvre proprement dite et notamment la

consommation et le temps de séchage doivent respecter les indications du Dossier Technique.

Les différentes opérations après application de l'enduit : dressage, feutrage et lissage doivent être réalisées.

## **Conclusions**

### **Appréciation globale**

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté est appréciée favorablement.

### **Validité**

Jusqu'au 31 juillet 2021

*Pour le Groupe Spécialisé n°9  
Le Président*

---

### **3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé**

---

*Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n°9*

# Dossier Technique

## établi par le demandeur (DTED)

## A. Description

### 1. Destination

Primaire d'accrochage destiné à créer une liaison adhésive entre un support lisse et un enduit à base de plâtre. Cette liaison est réalisée à l'aide d'une résine filmogène contenant des carbonates de calcium utilisés comme charges.

En fonction de l'épaisseur de l'enduit et du support, le primaire Lutèce® Contact Plus peut être utilisé avec des enduits plâtre, manuels allégés, ou à projeter de la gamme Lutèce®. Pour les supports lisses visés par la norme NF DTU 25-1 (indice de classement P71-201), il constitue une alternative aux solutions proposées dans ce texte (application d'une barbotine).

### 2. Description du produit

#### 2.1 Désignation

Primaire Lutèce® Contact Plus

#### 2.2 Définition du produit

Présentation : résine colorée en vert.

#### 2.3 Constitution

Emulsion de copolymère vinylacetate/éthylène, contenant des charges.

#### 2.4 Caractéristiques d'identification

- Extrait sec : 60-65%
- Viscosité Brookfield : 110 / 250 poise (Sp5@10mn<sup>-1</sup>)
- Densité environ. 1.45
- pH : 8 à 9

Tableau 1

Référence commerciale Enduit plâtre	Plâtre manuel Lutèce 2000® C ou L		Lutèce® Projection 33X, 33X Plus, 33 XPert, Lutèce Air® Pur®	
	Lutèce® Contact Plus	Epaisseur (e) enduit (mm)	Lutèce® Contact Plus	Epaisseur (e) enduit (mm)
Carreaux de terre cuite à parements lisses	Oui	3 à 25	P*	6 à 20
			Oui	3≤e<6 20>e≥25
Carreaux de plâtre (DTU 25.31)	P	6 à 20	Non	3 à 25
	Oui	3≤e<6 20>e≥25		
Béton (dont béton cellulaire) §6.4.2 DTU 25.1 (DTU 20.1, DTU 23.1)	C*	6 à 20	C*	6 à 20
	Oui	3≤e<6 20>e≥25	Oui	3≤e<6 20>e≥25
Ouvrages verticaux : plaques de plâtre hors plaques de type P selon EN 520	Oui	3 à 25	Oui	3 à 25
Ouvrages verticaux : plaques de plâtre de type P selon EN 520	P*	6 à 20	P*	6 à 20
	Oui	3≤e<6 20>e≥25	Oui	3≤e<6 20>e≥25

\* : épaisseurs couvertes par DTU 25.1 (§8.1)  
P : possible mais non obligatoire d'après le DTU 25.1  
C : conseillé comme une des solutions proposées dans la norme NF DTU 25-1 dans le cas de surface lisse (paragraphe 6.4.2 : « Lorsque la surface est lisse, il est procédé soit à un bouchardage suivi d'un dépoussiérage soit à l'application d'une barbotine de ciment et sable ou de plâtre et sable additionné d'un adjuvant destiné à assurer son adhérence au support soit l'application d'un primaire d'accrochage »)

NB1 : les faibles épaisseurs de plâtre à projeter peuvent être mises en œuvre à l'aide de machines à projeter de type PFT Ritmo (Plastering Machines) ou similaires

NB2 : les épaisseurs de plâtre à projeter comprises entre 3 et 5 mm et entre 21 et 25 mm sont admises ponctuellement ou localement uniquement

### Conditionnement

Le Lutèce® Contact Plus est livré en seaux de 10 litres.

Les seaux comportent un étiquetage mentionnant : marque commerciale, la consommation, les préconisations d'emploi et de sécurité, date limite d'utilisation.

Le délai de conservation est de 6 mois en emballage d'origine non ouvert.

### 3. Fabrication de l'enduit

#### 3.1 Description de la fabrication

La fabrication du produit est réalisée par la société Saint-Gobain Weber Ltd. Flitwick (Angleterre)

Contrôles de fabrication

- Extrait sec
- Viscosité
- pH
- Coupure granulométrique à 3 mm

### 4. Mise en œuvre

#### 4.1 Domaine d'emploi

Le primaire Lutèce® Contact Plus est appliqué sur les supports définis dans le tableau 1 ci-après, il est destiné à être associé aux enduits intérieurs à base de plâtre conformes aux normes NF EN 13279 de la gamme des produits Lutèce® (cf. tableau 1).

#### 4.2 Application de la résine

La résine est appliquée au rouleau ou à la brosse. La consommation sur les différents supports varie de 200 à 300 g/m<sup>2</sup> excepté sur support béton cellulaire où elle est de 400 g/m<sup>2</sup>.

### 4.3 Application du plâtre

Après avoir laissé suffisamment de temps au primaire Lutèce® Contact Plus pour former un film sec (au minimum 24 heures), on procède à l'application d'un des enduits intérieurs à base de plâtre choisis dans la gamme des produits Lutèce visés ci-dessus (cf. tableau 1).

Pour les épaisseurs inférieures à 12 mm, les enduits intérieurs à base de plâtre doivent être appliqués conformément aux préconisations du §7.4 de la norme NF DTU 25-1 (indice de classement P 71-201), en une seule couche, cette couche peut être réalisée en plusieurs passes.

Pour les épaisseurs supérieures à 12 mm, les enduits doivent être appliqués en 2 passes successives (frais dans frais).

Les opérations habituelles de réglage, dressage, coupage sont réalisées conformément aux règles de l'art et ne présentent pas de difficulté particulière.

Les travaux de finition sont différents selon que l'on désire obtenir une surface d'enduit lisse (conforme aux normes NF DTU 25-1 (indice de classement P71-201) et NF DTU 59-1 (indice de classement P74-201), gratté ou structuré. Les outils utilisés pourront être, suivant le cas, par exemple :

- enduit lissé : lisseuse ou taloche éponge + lisseuse
- enduit gratté : taloche à clous de différentes tailles
- enduit structuré : tout outil permettant d'imprimer une empreinte à la surface de l'enduit : lisseuse à dents, balais, rouleaux à picots, etc ...

Dans le cas d'un enduit gratté, l'épaisseur de l'enduit fini doit être conforme aux préconisations de la norme NF DTU 25-1, ceci impose une sur-épaisseur à l'application.

L'utilisation de déshumidificateur d'air permettant de réduire le temps de séchage des produits est autorisée.

## B. Résultats Expérimentaux

Essais de réaction au feu : rapport CSTB N° RA15-0275, le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus obtient le classement « A2-s1, d0».

Rappel des essais effectués dans le cadre du précédent examen.

Essais d'adhérence Lutèce® Contact Plus (Rapport d'essais EEM 00 012).

Essais réalisés avec plâtre allégé épaisseurs 6 à 12 mm sur support :

- plaque de plâtre
- carreau de plâtre
- carreau de terre cuite
- dalle béton
- béton cellulaire

## C. Références

### 1. Données environnementales<sup>1</sup>

Le procédé Lutèce® Contact Plus ne fait pas l'objet d'une déclaration environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière.

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits visés sont susceptibles d'être intégrés.

### 2. Autres références

Plusieurs dizaines de tonnes de produits ont été commercialisées depuis 2004, date du début de la commercialisation en France.

<sup>1</sup> Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.